

En un clic,  
payez votre  
**TVM** par



sur l'application  
**OTR TVM**  
Disponible sur Google Play



FÉDÉRER POUR BÂTIR  
www.otr.tg  
f t i n

# LE MEDIUM

www.journal-lemedium.com

Hebdomadaire d'Informations #  
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0598 du 26 Mars au 1er Avril 2024 - Prix : 250 F CFA

**TOGO - PROMOTION DES DROITS DE LA FEMME:**



**SANDRA ABLAMBA JOHNSON, DE BÈ À ANÉHO POUR LA BONNE CAUSE** P.3

Bon mois de  
*Ramadan*



## EDITO

Anticiper et  
non réagir

**E**n politique, il est une chose très importante et déterminante à tous points de vue : c'est justement d'anticiper, de savoir anticiper pour ne pas être après dans la réaction.

Lorsqu'on veut atteindre un point Y à partir d'un point X, il faut en tout temps s'inscrire dans l'anticipation.

Ce qui signifie qu'il faudra avant tout se donner une vision, s'assigner ensuite une mission, puis développer des stratégies en vue d'obtenir des résultats probants. Tout est donc question d'organisation de soi, du travail, des énergies à déployer pour espérer des actions concluantes et éclatantes.

Oscar Wilde dans La Décadence du mensonge, affirme que "La littérature anticipe toujours la vie. Elle ne la copie point, mais la moule à ses fins."

Nous devons donc anticiper en tout et surtout en actions politiques si nous ne voulons pas nous inscrire éternellement dans une logique de réactions.

Crédo TETTEH

## POLITIQUE-REVISION CONSTITUTION : Me Gil-Benoît AFANGBEDJI pour un changement de régime

Devant la presse hier à Lomé, l'Avocat Me Gil-Benoît AFANGBEDJI s'est exprimé sur la proposition de Loi portant révision de la Constitution. Un sujet qui défraie la chronique autant chez les politiques que dans l'opinion. Les gens allant dans tous les sens sans mesure.

" Nous avons expérimenté pendant un demi-siècle, le régime présidentiel. Aujourd'hui, il est question de se tourner vers le régime parlementaire. Qu'est-ce qui peut justifier cette approche ? A quoi doit-on s'attendre de ce régime parlementaire ?" telles ont été les premières interrogations de Me Gil-Benoît AFANGBEDJI face à la presse.

Juriste, Défenseur des Droits humains et Avocat de profession, Gil-Benoît AFANGBEDJI poursuit

son analyse de la situation en ces termes : " A notre avis, je crois qu'il est important de relever que nous avons coutume de faire des élections législatives et présidentielles surtout. Ce que nous constatons généralement est le coût exorbitant de ces élections. On enregistre également des morts, des blessés, des déplacés, après ces élections. S'il est impérieux aujourd'hui de changer de régime, n'est-ce pas pour régler ces difficultés que j'ai énumérées ? Parce que pour nous, il est important qu'on fasse d'autres expériences. Les gens diront que le régime parlementaire n'est pas africain ou typiquement togolais. Mais on a coutume de dire que c'est au bout de l'ancienne corde qu'on tisse la nouvelle ", a-t-il ajouté devant les professionnels de médias.

Pour Me Gil-Benoît Afangbedji,



Me Gil-Benoît Afangbedji

si des pays comme l'Allemagne, l'Israël, le Portugal, la Belgique, l'Angleterre l'ont expérimenté et les résultats sont concluants en termes de stabilité et d'économie pour les peuples, il sied que notre pays le Togo puisse également expérimenter ce régime parlementaire.

" Aujourd'hui, beaucoup pensent que nous nous enliserons dans un

autre cycle de problèmes. Je crois que chacun en ce qui le concerne doit apporter sa pierre. C'est ce que je suis en train de faire. Pour moi, cette sortie représente la position que Maître Afangbedji prend par rapport à cette question très cruciale ", a-t-il conclu ses propos.

Crédo TETTEH

### A jamais dans nos cœurs

**OLUKE Sédoamé Koami IHOU III**, Chef Canton de TEMEDJA,  
Les familles **DETE-ATCHOU** de Témé-Odèrè,  
et **WUSSINU** de Oga.

**M. ATSU-DETE Yaovi**, Chef de la famille **ATSU-DETE**

Les enfants **Janvier, Yayra, Jean-Paul, et Julienne**,  
leurs conjoints et enfants, ont la profonde douleur de vous  
annoncer le rappel à Dieu le mercredi 13 mars 2024  
de leur très chère :

**DETE-ATCHOU Félicité Kafui**,  
épouse **WUSSINU**

Sage-femme d'état,  
Technicienne Supérieure de Santé à la retraite

### PROGRAMME DES OBSÈQUES :

**Vendredi 5 Avril 2024 :**

**18h:30 :** Veillée corps présent au domicile de la défunte

**Samedi 6 Avril 2024**

**07h00 :** Levée du corps

**07h10 :** Cérémonie d'hommages

**08h00 :** Départ pour l'église

**08h30 :** Messe d'enterrement à l'église Notre Dame sous la croix Agbalépédogan suivie de l'inhumation au cimetière de Yokoè dans la stricte intimité familiale.

**Dimanche 7 Avril 2024**

**11h00 :** Messe d'action de grâce en l'église Notre Dame sous la croix d'Agbalépédogan

Maison mortuaire, domicile de la défunte  
maison Wussinu rue Moulin 269 Agbalépédogan  
non loin de l'école la Madone.



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23Rue Formatec, Agoè-CAcavéli

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

**Directeur Général :**

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

**Directeur de la Publication :**

Ali SAMBA

**Rédaction :**

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

**Infographie :** JPB

**Crédit Photos:** KEKERE Razak

**Impression :** SDR

**Tirage :** 2.500 exemplaires

**Distribution:** Dodo Abalo (90 975256)

# TOGO - PROMOTION DES DROITS DE LA FEMME: Sandra Ablamba JOHNSON, de Bè à Aného pour la bonne cause

! Un grand restaurant ne se résume pas uniquement aux clients et aux belles voitures. Derrière il y a de la rigueur, de la passion, de l'amour du travail bien fait, de la discipline et de la transmission du savoir ". Cette citation sur le travail bien fait peint aisément, telle une œuvre d'art, l'abnégation au travail bien fait qui anime Sandra Ablamba JOHNSON, Ministre-Secrétaire Générale de la Présidence Togolaise.

Par Crédo TETTEH

A l'image d'une guerrière aux outils essentiels et incommensurables, Sandra Ablamba JOHNSON suscite admiration et motive la gent féminine à s'engager pour sa réussite, en s'adonnant au travail, en le faisant très bien et, surtout sans attendre qu'on lui dresse, sans efforts des marches d'escaliers.

De Bè à Aného, la discrète mais efficace gazelle a su partager, la semaine écoulée, non seu-



Les officiels ; au milieu, on reconnaît la Ministre-SG de la Présidence de la République, Mme Sandra Ablamba Johnson

à Aného la semaine dernière. Un séminaire consacré à l'analyse des principales réalisations et des défis à relever, notamment le renforcement de l'inclusion et l'harmonie sociales.

Développant l'objet de sa présence samedi dernier à Aného, Sandra A. JOHNSON a partagé avec les femmes des Lacs, la vision du chef de l'Etat en matière de promotion des droits de la femme. Un accent fut également mis sur les efforts du Président de

nier rapport " Women Business and Law ".

" Le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé accorde une place importante à la femme dans sa politique de développement économique et social. Il est à l'écoute de vos préoccupations et vous apportera toujours des solutions, grâce aux réformes et projets innovants en faveur de la femme " a indiqué madame Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République.

## Une communion avec l'Association des femmes natives de Bè

Toujours dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits (JIF), l'infatigable Sandra Ablamba JOHNSON a présidé le 22 mars dernier, une rencontre d'échanges organisée par l'Association des femmes natives de Bè autour du thème " Femme, lève-toi, forme-toi, impacte et participe efficacement à la vie et au développement de ton canton ". Un thème en lien avec celui de la journée internationale " Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme ".



Photo de famille à l'issue de la rencontre de Bè

" La promotion des droits de la femme se fonde sur l'engagement et la volonté individuels et collectifs. Nous sentons en vous ces principes. Les autorités locales et traditionnelles vous accompagnent au quotidien grâce aux réformes du chef de l'Etat. Vous bénéficiez toujours des actions

du Président de la République " a affirmé Sandra A. JOHNSON.

Les échanges avec les femmes natives de Bè fut l'occasion pour le ministre Sandra Ablamba Johnson de revenir sur les grandes réalisations du chef de l'Etat dans le canton de Bè, en particulier les infrastructures urbaines, la réhabilitation de l'hôpital de Bè et la construction en cours de l'hôpital mère-enfant dans le canton.

Mme Johnson a profité de cette tribune pour inviter les membres de l'Association à renforcer la cohésion et l'harmonie sociales, à contribuer à la consolidation de la paix dans le canton, conformément à la vision du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé. Un message qui n'est pas tombé dans les oreilles de sourds.

De Bè à Aného, le pèlerinage de Sandra Ablamba JOHNSON a semé de bonnes graines. Eu égard à l'engouement et à la soif d'apprendre et de réussir des femmes rencontrées, l'on peut aisément convenir avec Mathieu Thomas que " Si vous mettez votre cœur dans la réalisation de vos projets, si la passion vous

dévore et que rien ne vous arrête succès il y aura". Et à Albert Einstein, le célèbre physicien de renchérir : " Soit  $A = X + Y + Z$  ....  $X = travailler$ .  $Y = s'amuser$ .  $Z = se taire$ ".



Une vue de l'assistance lors de la rencontre

lement sa joie de vivre avec ses paires mais surtout les motiver à s'affirmer et à s'imposer, en se prenant convenablement en charge. Bref, elle a pu développer en ses sœurs une affirmation de soi et une transmission accrue de l'amour du travail, seul gage de réussite aujourd'hui.

## Aného : D'une pierre, deux coups

A Aného le samedi dernier, Sandra Ablamba JOHNSON a fait d'un pierre, deux coups. Partie pour une rencontre d'échanges marquant l'apothéose de la Journée internationale des droits de la femme dans la préfecture des Lacs, elle a profité du plateau pour transmettre à ses sœurs, vaillantes femmes des Lacs, les félicitations les plus chaleureuses de Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, pour l'accueil des grands jours à lui réservé à l'occasion du premier séminaire gouvernemental de cette année, tenu

la République pour l'autonomisation de la femme.

Du Fonds national de la finance inclusive (FNFI) à l'Assurance maladie universelle (AMU), en passant par le programme Wezou, le code de la famille et le code pénal, des actions concrètes ont été initiées pour assurer l'inclusion sociale et financière de la femme, ainsi que l'équité et l'égalité genre, a affirmé Mme JOHNSON.

Face aux défis de l'heure, elle a réaffirmé la détermination du chef de l'Etat, à promouvoir davantage le leadership féminin et à répondre aux préoccupations des femmes, dans une démarche inclusive et participative. Mme JOHNSON a surtout invité les femmes des Lacs à s'approprier les réformes et à se mobiliser derrière le chef de l'Etat dans sa noble politique de promotion des droits de la femme, reconnue et saluée par plusieurs institutions internationales, à l'instar de la Banque mondiale dans son der-

## Zozo

DIPLOMATIE : LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES REÇU À L'ORGANISATION DES ETATS AMÉRICAINS



Quelques semaines après son intégration, le Togo prend ses marques au sein de l'Organisation des Etats Américains (OEA). Le ministre des affaires étrangères, Robert Dussey a été reçu en milieu de semaine à Washington par le Secrétaire général de l'institution, Luis Almagro. Au menu de la discussion, les défis communs en Afrique et dans les Amériques, particulièrement sur la sécurité, le terrorisme et le développement. A l'issue des échanges, les deux personnalités ont notamment convenu de renforcer la coopération interrégionale.

"En tant qu'observateur permanent auprès de l'OEA, j'ai invité le Togo à profiter de la position stratégique de notre organisation dans la région", a déclaré Luis Almagro.

Pour rappel, l'OEA, créée en 1948, met en place des programmes et projets visant à réduire la pauvreté, à améliorer l'éducation, à renforcer la santé publique, à promouvoir le commerce et l'investissement, ainsi qu'à résoudre les conflits.

Source : @Republiquetogolaise.com

## SANTÉ : COUP D'ENVOI DE LA PHASE 3 DU PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME SANITAIRE



Au Togo, les efforts se multiplient dans le sens de l'amélioration du système sanitaire. Le ministre de la santé et de l'hygiène publique Moustafa Mijiyawa a lancé jeudi 21 mars, la troisième phase du projet de renforcement du système sanitaire - santé reproduction et droits sexuels (ProSanté III).

L'initiative vise à renforcer davantage les infrastructures et améliorer l'accès aux services médicaux à travers le pays.

D'un coût total de 10 milliards FCFA et soutenue par la coopération allemande, cette nouvelle phase sera mise en œuvre jusqu'en 2026 et portera sur plusieurs thématiques. Entre autres, l'égalité genre, la lutte contre les effets du changement climatique sur la santé et la prise en charge des victimes de violences basées sur le genre (VBG).

En rappel, les projets antérieurs notamment ProSanté I et ProSanté II, qui ont nécessité le décaissement de 16 milliards FCFA, ont permis de renforcer la santé sexuelle et reproductive et la planification familiale chez plus de 240 000 femmes. Aussi, l'approche qualité a été mise en œuvre dans 110 formations sanitaires périphériques.

Source : @Republiquetogolaise.com

## PAYADOWA BOUKPESSI, NOUVEAU MEMBRE DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE



La Cour Constitutionnelle du Togo a un nouveau membre. Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, a officiellement désigné le 19 mars dernier par décret, Payadowa BoukpeSSI.

Payadowa BoukpeSSI, ancien ministre d'Etat, chargé de l'administration territoriale, succède à Mipamb Nahm-Tchougli, nommé ministre de la Justice et de la Législation. En rappel, la Cour constitutionnelle est la plus haute juridiction du pays en matière constitutionnelle.

Source : @Republiquetogolaise.com

**POLITIQUE-REVISION-CONSTITUTION:**

**LA MESSE EST DITE, RIEN DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL**

*L'opinion nationale connaît depuis quelques jours un sujet d'intérêt général. Il s'agit de la proposition de loi de révision constitutionnelle introduite par un groupe de députés au Parlement.*

*Tout parlement jouant convenablement son rôle étudié en premier ressort en Commission des Lois toute proposition avant de la soumettre à la Plénière.*

*Réunis en plénière hier Lundi, les députés ont procédé à l'étude de ladite proposition avec une attention particulière, car engageant la vie de toute une Nation sur des années.*

*Cette étude en plénière donc fait suite à l'expression et au respect dans le respect de la procédure parlementaire. Ainsi donc, les Honorables Députés de la Nation ont accompli leur mission en votant par 89 voix Pour, 01 Contre et 01 Abstention. A la fin du vote et de la proclamation des résultats, les Honorables Députés ont chanté à l'unisson l'Hymne*

**Par Crédo TETTEH**

*national. Emouvant.*

Si certains politiques ont des difficultés avec la vérité, il faut dire que bon nombre font toujours économie de la vérité lorsqu'ils sortent et pondent des réactions à dessein dans l'espace public. Très souvent des réactions à fleur de peau, tellement ils sont dans l'invective qu'ils oublient, qu'en tant que politiques, leur devoir est également de contribuer à l'enrichissement du débat politique en s'y adonnant en toute sincérité, honnêteté et en amoureux de notre Patrie commune.

**De la nécessité de la démarche...**

Il nous en souvient que le 26 décembre 2023, un groupe de députés a introduit une proposition de loi de révision constitutionnelle au Parlement.

" Trois décennies après l'adoption de la Constitution du 14 Octobre 1992, les enjeux actuels et futurs de notre pays ont connu maintes mutations, mettant en lumière la nécessité d'adapter notre cadre constitutionnel aux réalités et aspirations actuelles de notre peuple " a exposé le groupe de députés, dont le porte-parole est madame ANATE Kouméalo.

Telle une fusée, l'information a donné lieu à des commérages politiques, dans un premier temps, avant même la découverte de l'exposé des motifs. On se croirait en face de gens de cirque qui, au vu de la foule, voudraient obligatoirement gesticuler pour se faire voir, sans grande chance de se faire apprécier.

Comme un comédien mettant la charrue avant les bœufs pour susciter le rire et le délire dans une salle de spectacles, quelques politiciens de l'opposition se sont jetés à l'eau, dans le seul but de se rappeler à la mémoire collective des

citoyens togolais, qu'ils existent et qu'ils vont, une fois encore, aller dans tous les sens, et vociférer sur les radios sans être capables d'enrichir les débats par des contributions dignes.

**Ils tentent de cacher le soleil par la main**

En scrutant la proposition de loi portant révision de la Constitution, certains opposants, inondant les réseaux sociaux et les radios de la Capitale, ont manqué de dire que la nouvelle proposition de loi de révision n'est que ce qu'ils avaient eux-mêmes proposé en 1992.

En ces moments, mus par des esprits de règlements de comptes, ils croyaient faire la guerre à une famille biologique et, partant, à une famille politique, qui pourtant, avait, de par le passé, engraisié allègrement plusieurs d'entre eux.

En clair, le contenu de la proposition de loi portant révision de la Constitution n'est en rien du nouveau par rapport à ce qu'ils avaient eux-mêmes soutenu en 1992.

**Focus sur les trois piliers de la proposition de loi de révision**

Selon les initiateurs de cette proposition de loi de révision constitutionnelle, leur démarche est motivée par trois piliers, à l'instar du socle tripode des fourneaux séculaires de nos contrées. A savoir : le renforcement de la démocratie et de la séparation des pouvoirs, l'amélioration de la stabilité gouvernementale et l'adaptation aux évolutions sociopolitiques du pays.

Pour ce qui est du renforcement de la démocratie et de la séparation des pouvoirs, le groupe des députés soutient que sa proposition s'inspire du besoin d'instaurer un équilibre plus marqué entre les pouvoirs législatif et exécutif. En conférant au parlement un rôle central dans la désignation du Gouvernement, le groupe à ANATE Kouméalo estime " favoriser une gouvernance plus représentative et réactive aux volontés des citoyens, tout en renforçant la responsabilité et la reddition des comptes ".

En ce qui concerne l'aspect de l'amélioration de la stabilité gouvernementale, le groupe de députés affirme que le but recherché par sa proposition " est de mettre en place un régime qui offre une plus grande stabilité politique et gouvernementale, en permettant la formation d'un gouvernement qui reflète les majorités parlementaires. Cela réduit les périodes de vacance du pouvoir et assure une continuité plus fluide dans la mise en œuvre des politiques publiques ".

Argumentant le troisième pilier, l'adaptation aux évolutions sociopolitiques du pays, les initiateurs de la proposition de loi de révision constitutionnelle affirme que " notre pays a connu des transformations majeures qui appellent à une



*Yawa Tsègan, glissant son bulletin dans l'urne*

réflexion profonde sur notre modèle institutionnel ". Ils soutiennent que "la volonté populaire exprimée à travers différentes élections et consultations, plaide en faveur d'un système plus inclusif et participatif ". Avant de conclure que leur " proposition vise l'instauration d'un régime politique favorisant une plus grande implication des citoyens dans la vie politique et dans les processus décisionnels ".

**Les réels mobiles d'une révision constitutionnelle**

Il est important de noter que pour une gouvernance stable, plus représentative et transparente, il y a nécessité d'agir.

La priorité pour notre pays est d'avoir une stabilité institutionnelle présente et future. Pour la simple raison que le Togo est situé dans une région où l'instabilité et la persistance de la menace terroriste font le lit de crises de gouvernance successives dans plusieurs pays.

Pour ce qui concerne la représentativité, il sied de relever que le nouveau système donne davantage de pouvoir aux élus du peuple, notamment les députés qui vont désigner le prochain président du Conseil et avec l'instauration du Sénat qui installe un bicaméralisme, dont l'un des premiers actes est l'élection du Président de la République dans le nouveau système.

Le dernier axe motivant, la transparence, permettra au gouvernement de conserver la confiance de la majorité parlementaire, ren-

forçant ainsi l'interdépendance entre la démocratie, la participation et le contrôle des citoyens.

**Le Peuple togolais, le bénéficiaire de cette révision**

A ce niveau, on ne saurait faire manque de lucidité en ne reconnaissant pas que c'est avant tout le peuple togolais qui est le bénéficiaire de cette révision. Cette révision, contrairement à tout ce qui est dit depuis quelques jours, vise à consolider l'État de droit, garantir des droits plus étendus et mieux protégés pour tous, et instaurer un environnement plus propice au développement économique et social.

Ainsi donc, en s'inscrivant dans cette logique, en terme de vision d'avenir, adopter cette révision constitutionnelle, c'est choisir de marcher vers un avenir où notre nation est plus unie, plus forte et plus prospère. C'est une étape essentielle pour construire le Togo de demain, un Togo où chaque citoyen peut réaliser son potentiel. Les esprits avisés ne pourront pas hésiter une seule seconde pour arriver à cette conclusion.

**Quel enseignement tiré de l'histoire récente de notre pays ?**

Les circonstances de la rédaction de la Constitution actuelle sont édifiantes à plus d'un titre. Il faut reconnaître que ce système dans lequel l'unité nationale est confiée aux soins du Président de la République et la détermination de la politique nationale confiée au chef du gouvernement n'est pas une hypothèse tout à fait nouvelle

! En réalité, ce modèle avait déjà été dépeint et expérimenté par les néo-démocrates de la conférence nationale souveraine à l'époque.

Mais comme leur système était compromis dès l'origine par la rancœur et l'envie d'en découdre avec Feu le Président Eyadéma, en l'humiliant autant que possible, cela n'a pas tenu longtemps avant que la politique de la chaise vide ne les éjecte du Parlement.

Depuis lors, les aménagements apportés ont permis au pays de poursuivre sa marche et de consolider progressivement la démocratie nationale. Mais, il n'empêche qu'après trois décennies de pratique, une volonté d'évolution est tout à fait légitime et compréhensible.

Normalement donc, les acteurs politiques " démocrates " du Togo devraient remercier les députés d'avoir déposé cette proposition de loi qui reprend leurs anciens rêves dans un contexte plus propice aujourd'hui, pour en faire une réalité, cette fois-ci au service du peuple, seul détenteur de la souveraineté populaire.

**Autre nécessité : Résoudre les problèmes liés aux coûts exorbitants des élections**

Pour notre gouverne, il est nécessaire de relever que si la problématique des mandats présidentiels est bien réglée, il y aura la possibilité de résoudre les problèmes liés aux coûts exorbitants des élections qui sont des occasions où nos pays dépensent énormément et s'endettent auprès des puissances étrangères et ainsi, leurs problèmes financiers ne peuvent que s'accroître avec des répercussions négatives, systématiques et manifestes sur leurs populations.

D'ailleurs, c'est pour régler, pour un tant soit peu, le problème des coûts colossaux des élections que certains pays africains organisent plusieurs élections à la fois à savoir présidentielle, sénatoriale, législative, régionale, locale etc. Et c'est bien évidemment le cas aujourd'hui dans notre pays où le Gouvernement, conscient justement de ces paramètres, a acté d'organiser les élections législatives et régionales ensemble, le même jour le 20 Avril prochain, pour minimiser les charges.

En effet, il n'est un secret pour personne que la question de l'adéquation des Constitutions aux réalités africaines une fois réglée, permettra la résolution de la problématique des mandats présidentiels et partant contribuera à la stabilité économique, sociale, culturelle et politique et personne ne pourra nous contredire par quelque argument que ce soit et c'est le devoir pour tous les Africains d'y réfléchir et agir hic et nunc, car comme l'a si bien déclaré le Roi GUEZO du Bénin, " C'est lorsque tout le monde aura apporté son doigt pour boucher le trou de la jarre que l'eau n'y jaillira pas ".

**MISSION ACCOMPLIE**

*Les Honorables Députés de la Nation ont joué convenablement leur partition hier Lundi 25 décembre 2024, en étudiant et en adoptant la proposition de Loi portant révision de la Constitution.*

*Ils étaient 84 Députés présents et 7 procurations. Ainsi donc 91 députés sur les 91 ont procédé au vote par scrutin secret conformément au texte en vigueur.*

*A l'issue du vote au bulletin secret, sur les 91 votes, les Honorables Députés de la République ont exprimé 89 voix Pour, 01 Contre et 01 Abstention.*

*Tout le mérite revient donc aux Honorables Députés qui ont fièrement accomplie leur mission, dans l'intérêt supérieur du Peuple togolais.*

# DÉVELOPPEMENT / EST-MONO : Le leadership de Faure Gnassingbé s'affirme

« La route du développement passe par le développement de la route » dit-on. C'est dans cette logique que s'inscrit le président Faure Gnassingbé qui a fait parler une fois encore son leadership en lançant officiellement à Ogoou Kolidè, dans l'est Mono, le programme de construction de vingt-et-un (21) ponts modulaires mixtes acier béton de type Unibridge dans 5 régions du Togo.

Par Dodo ABALO

Le ton de cette réalisation fut donné hier mercredi par le chef de l'État. Il avait à ses côtés le Premier Ministre Victoire Tomégah-Dogbé, la Ministre SG de la Présidence Sandra Ablamba JOHNSON et quelques membres du Gouvernement.

Plusieurs localités vont connaître le désenclavement. L'initiative s'inscrit dans le cadre de l'accélération de la mise en œuvre de la politique de désenclavement des zones rurales, inscrite dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025, à travers le projet P13.

Les ouvrages permettront ainsi de développer le réseau d'infrastructures routières, favoriser la connectivité et l'accès des populations aux services socioéconomiques de base.

Les 21 ponts sont répartis dans 17 préfectures, dont 7 dans l'Est-Mono. Les travaux d'aménagements et de construction de 618 Km de piste rurales d'accès et de raccordement dans les préfectures bénéficiaires sont prévus.

"Les ouvrages de franchissement de type Unibridge sont des ponts à poutres caissons en acier, dont la rigidité à la torsion est assurée par un tablier constitué de caissons. Leur longueur standard de 6,10m et 11,40m sont assemblés de bout en bout dans le sens longitudinal par des axes reliés transversalement à



Un es chantiers visité par le Président Faure

l'aide de profilés pleins en acier jusqu'à une portée modulaire maximale de 56,20m, sans appui intermédiaire, et dont le tablier peut être entièrement en acier, soit mixte ", a affirmé Bouraima Kanfitine Tchédé-Issa, ministre des pistes et du désenclavement et des pistes rurales.

Le groupement de sociétés MATIERE SAS/MATIERE TOGO est chargé de la réalisation des travaux. L'exécution des travaux des 21 ponts est prévue pour durer 36 mois, avec un financement hors taxe de 65,37 milliards de FCFA, assuré par l'État togolais à travers un partenariat public-privé.

Pour garantir l'exploitation effi-

cace, efficiente et en toute saison de ces 21 ponts, un montant de 12 milliards de FCFA est inscrit supplémentaires au budget du programme 2024-2026 pour l'aménagement de 618 km de pistes rurales d'accordement et de raccordement à ces 21 ponts.

Particulièrement, le pont d'Ogoou-Kolidè, d'une longueur de 120,9 mètres, se démarque comme un symbole de progrès et d'inclusion. Il franchit la rivière Ogoou sur le tronçon Elavagnon - Ogoou-kolidè 2 - Gbagbadjakou, s'étendant sur 25,2 kilomètres.

Le désenclavement de 168 000 habitants des localités avoisinantes,

la facilitation des échanges avec le territoire voisin du Bénin, et l'augmentation de la production agricole et de sa commercialisation, amélioration de l'accès aux services de base tels que la santé, l'éducation et les infrastructures agricoles sont les avantages de cet projet aux populations.

" A terme, la réalisation de ces projets de ponts induira globalement des effets bénéfiques de la politique agricole du Togo et permettra spécifiquement de franchir des obstacles majeurs de certains grands cours d'eau qui minent considérablement la connectivité et la mobilité des populations ainsi que le développement économique de notre pays en milieu rural ", a ajouté le ministre des travaux publics.

Très enthousiaste, le préfet de l'Ogoou, Kuma Bitenewe a, au nom de sa population, remercié le Chef de l'État pour ses " efforts continus " dans le cadre des projets de désenclavement. Il a ensuite fait la litanie des avantages de ce projet et promis les sièges de sa localité au Président lors des échéances électorales à venir.



Le Président Faure donnant le coup d'envoi des travaux

## Zozo

PISTES RURALES : 2.200 KMACHEVÉS ENTRE 2021 ET 2023



Au Togo, le programme national de connectivité rurale, lancé il y a un peu plus de trois ans par le gouvernement, enregistre des avancées notables. Sur la période 2021-2023, 2.200 km de pistes rurales ont été achevés (construits ou réhabilités), sur un total de 4.752 km engagés, selon les dernières statistiques du ministère dédié au désenclavement. Parallèlement, des travaux d'entretien courant mécanisé ont été exécutés sur 1.720 km de pistes existantes tandis qu'ils sont en cours sur 758 km.

Pour l'année 2024, l'exécutif entend maintenir la dynamique. D'ailleurs, un investissement de plus de 50 milliards FCFA est prévu, ce qui devrait favoriser la construction de 1.877 km de nouvelles pistes, et de 2.074 unités d'ouvrages.

En outre, les entretiens courants, mécanisés comme manuels devraient également se renforcer et toucher près de 6.000 km. A terme, l'ambition du Togo est de disposer d'une banque de données sur les pistes rurales.

Source : @Republiquetogolaise.com

## AGRICULTURE : VERS UN DÉVELOPPEMENT DE LA CHAÎNE DE FROID



Au Togo, la chaîne de froid va connaître une amélioration. Une mission de la Banque Mondiale a démarré dans ce sens depuis lundi 11 mars, une rencontre d'échange avec les acteurs des filières maraîchères et avicoles. L'activité s'inscrit dans le cadre du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP). L'objectif est double : évaluer les infrastructures de la chaîne de froid dans les différentes filières et identifier les cas commerciaux potentiels pour les chambres froides.

Jusqu'au 22 mars, il s'agira pour les parties prenantes de faire l'état des lieux des infrastructures de refroidissement existantes et de présenter les défis à relever pour le renforcement de la chaîne de froid. A la fin des travaux, un plan d'investissement dans la chaîne de froid du FSRP sera élaboré.

Financé par la Banque mondiale à hauteur de 50 millions FCFA, le Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest réalisé également dans d'autres pays de la sous-région, doit favoriser à terme, un accroissement de la productivité agricole et renforcer la sécurité alimentaire.

Source : @Republiquetogolaise.com

## 'GAGNER AVEC UNE MAJORITÉ CLAIRE'

Les représentations européennes du parti de la majorité présidentielle, UNIR, ont organisé samedi à Paris un meeting de soutien dans le cadre des élections législatives et régionales du 20 avril prochain.

Des militants et sympathisants vivant en France, en Belgique, en Italie et en Allemagne avaient fait de le voyage. Lors de son intervention, Nicolas Babina, représentant d'UNIR France, a appelé les électeurs à donner "une majorité absolue" au parti aux législatives et aux régionales.

Dans ce cadre, la mobilisation de la Diaspora est très importante. Il a réaffirmé l'attachement des militants à la politique de paix et de développement menée par le président Faure Gnassingbé.

Pour M. Babina, "Il faut gagner avec une majorité claire pour poursuivre la politique de paix et de sécurité, de réconciliation nationale et de stabilité, ainsi que pour le développement intégral de notre Pays". La campagne électorale s'ouvrira le 4 avril.

Source : @Republiquetogo.com

Sous le haut parrainage du Maire  
**Monsieur Kovi ADANBOUNOU**

COMMUNE  
AGOÉ-NYIVÉ 1  
PRESENTE

**KING MENSAH**  
*en*  
**GRAND CONCERT LIVE**

TERRAIN DU LYCÉE D'AGOE | DIMANCHE  
**31 MARS 2024 15h**

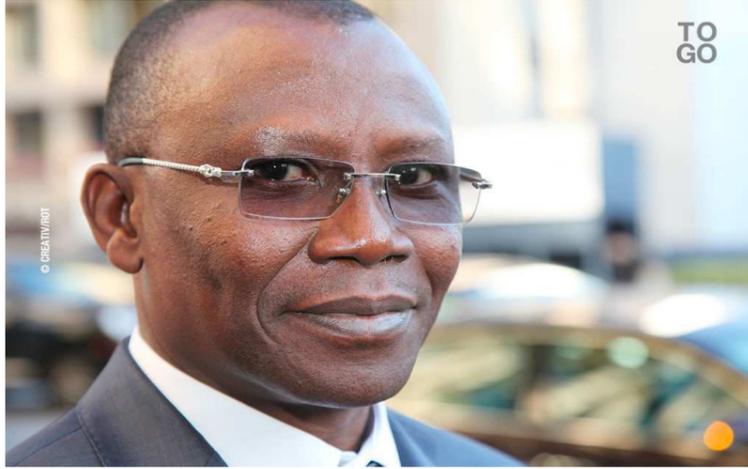
Artistes invités :  
TOTO PATRICK - CECILE MEBA - MASTER POPA - CHARL'OZZO - MIRLINDA - KOSSI APESON - KAANA  
PAP DIFAIL - AMET GILBERTO - VAIDA - JAH'S KOFF - AAMRON - RX PATOU - MA FAMILLE 228

INFOLINE : +228 2250 0800 | 9119 4726

# ECONOMIE : Progression de 6,6% de l'activité économique en 2024

Selon les informations disponibles au cours de la séance du Conseil National de Crédit (CNC), les perspectives économiques au niveau national sont globalement favorables, en liaison avec les résultats des réformes entreprises ces dernières années, en particulier dans le cadre de la Feuille de route gouvernementale, Togo 2025. Ainsi, le rythme de progression de l'activité économique devrait s'accélérer pour atteindre 6,6% en 2024, après 6,4% en 2023 et 5,8% en 2022. Cette accélération de l'activité économique devrait s'accompagner de la poursuite de la décélération du rythme d'évolution du niveau général des prix.

Ainsi, le taux d'inflation, est attendu à 2,7% en 2024, après 5,3% en 2023 et 7,6% en 2022, à la faveur de l'atténuation des tensions



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des finances

inflationnistes sur le plan mondial et l'amélioration de l'offre locale de produits alimentaires, en liaison avec les mesures prises par les autorités publiques pour lutter contre la vie chère. Selon le ministre de l'Economie et des finances, Sani YAYA, le Gouvernement

continuera à accorder une attention particulière à la stabilité macroéconomique, à la viabilité de la dette et à la poursuite des réformes visant à consolider les bases d'une croissance plus forte et plus inclusive.

" A cet effet, il a conclu en

décembre dernier avec le Fonds Monétaire International (FMI), un accord de financement d'un montant d'environ 390 millions de dollars sur 3 ans et demi, au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC). Cet accord a été approuvé le 1er mars 2024 par le Conseil d'Administration du Fonds avec un décaissement immédiat de 68,3 millions de dollars.

Dans le cadre de cet accord, le Gouvernement s'est notamment engagé à renforcer la stabilité financière du pays, à son implication en vue de la mise en œuvre diligente des plans de restructuration de deux établissements bancaires ", a dit Sani Yaya. Il a indiqué que cette restructuration devrait favoriser leur retour à une situation prudentielle normale et, par conséquent, rehausser leurs capacités de mobilisation de ressources pour un meilleur financement de l'économie.

Sur la situation du financement de l'économie, on constate un accroissement du volume des concours accordés aux opérateurs économiques. En effet, les créances intérieures, c'est-à-dire les financements accordés au secteur privé et à l'État, ont crû de 6% en un an à 1.955 milliards à fin décembre 2023. Les financements octroyés au secteur privé ont représenté 89% du volume total". Ensuite il se révèle une augmentation continue de la part des financements accordés aux Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME). Ainsi de 28% en 2021, cette proportion est passée à 38% en 2022, puis à 39% en 2023.

Sur la baisse des taux d'intérêts, appliqués sur les crédits accordés

aux MPME, les taux d'intérêt servis sur les crédits accordés aux Micros, Petites et Moyennes Entreprises sont ressorties respectivement à 8,3%, 9,0% et 8,5% en 2023, en baisse de 20 points de base pour les Micros et Petites Entreprises et de 50 points de base pour les Moyennes Entreprises. " La Directrice nationale de la BCEAO m'a fait un point indiquant que, lors de sa dernière rencontre avec la profession bancaire tenue le 7 mars dernier, certaines des banques ont spécifié que leurs établissements ont inscrit le financement des MPME dans leurs plans stratégiques. Je me réjouis de cette nouvelle et je voudrais saisir cette occasion pour demander à Madame le Président de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Togo d'inviter les autres banques à leur emboîter le pas. Comme vous le savez, les Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) constituent un maillon clé de l'économie. L'appui des banques à ces catégories d'entreprises contribue au renforcement des initiatives du Gouvernement en faveur de ces unités productives ", a dit Sani YAYA

Cette séance fut une occasion pour le Président du Conseil National de Crédit de féliciter la nouvelle Directrice Nationale de la BCEAO DOGBE AZOMA pour qu'elle consolide les acquis, en particulier, le dynamisme du Conseil ; et relever les défis de l'heure, dans le but d'assurer un meilleur financement de l'activité économique au Togo.

Koudjoukaalo




## COMMUNIQUÉ DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relatif à l'ouverture des inscriptions pour la promotion 2024-2025 à l'Institut de Formation Fiscale et Douanière (IFFD)

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de son personnel, des partenaires publics et privés que les inscriptions aux cycles de formations de base des cadres supérieurs et moyens pour l'année académique 2024-2025 sont ouvertes dans les filières ci-après :

### Nos filières de formation

#### Cycle supérieur

- Impôts
- Douane
- Trésor
- Management des services fiscaux et douaniers
- Cadastre et Conservation Foncière

#### Cycle moyen

- Géomètre topographe

### Les conditions d'accès

**CYCLE SUPERIEUR**

- Avoir un Bac+5 ;
- Avoir un Bac+4 et justifier de 2 années d'expériences
- Avoir un Bac+3 et justifier de 5 années d'expériences
- Etre au moins de grade PI (Pour les candidats agents de l'OTR)

**CYCLE MOYEN**

- Avoir un Bac+3
- Avoir un Bac+2 et justifier de 2 années d'expérience

**⚠ Avoir une autorisation de l'employeur (candidats externes)**

### Les dossiers à fournir en ligne (PDF)

- CV
- Copie des diplômes
- Copie de l'acte de nationalité
- Autorisation de l'employeur (candidats externes)

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : Vendredi 26 avril 2024 à 17 h 30 min**

Tappez le lien ci-dessous dans la barre de votre navigateur ou scannez le QR code

<https://bit.ly/42TnewX>



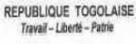


Pour toute information complémentaire  
**+228 70 79 09 59**

Institut de Formation Fiscale et Douanière



COMMISSION ELECTORALE  
NATIONALE INDÉPENDANTE  
(CENI)  
Tel: (+228) 22 53 61 00 Fax: 22 53 61 02  
02 BP 20400 - Site web: www.cenitogo.tg



N° 005 /2024/PI/CENI

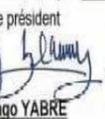
## COMMUNIQUE DE LA CENI

relatif au tirage au sort sur l'ordre de positionnement sur le bulletin de vote

Dans le cadre des élections législatives du 20 avril 2024, le président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) invite tous les candidats en tête de liste ou leur représentant à assister à la séance de tirage au sort sur l'ordre de positionnement sur le bulletin de vote qui aura lieu le mardi 26 mars 2024 à partir de 15 heures au siège de l'institution.

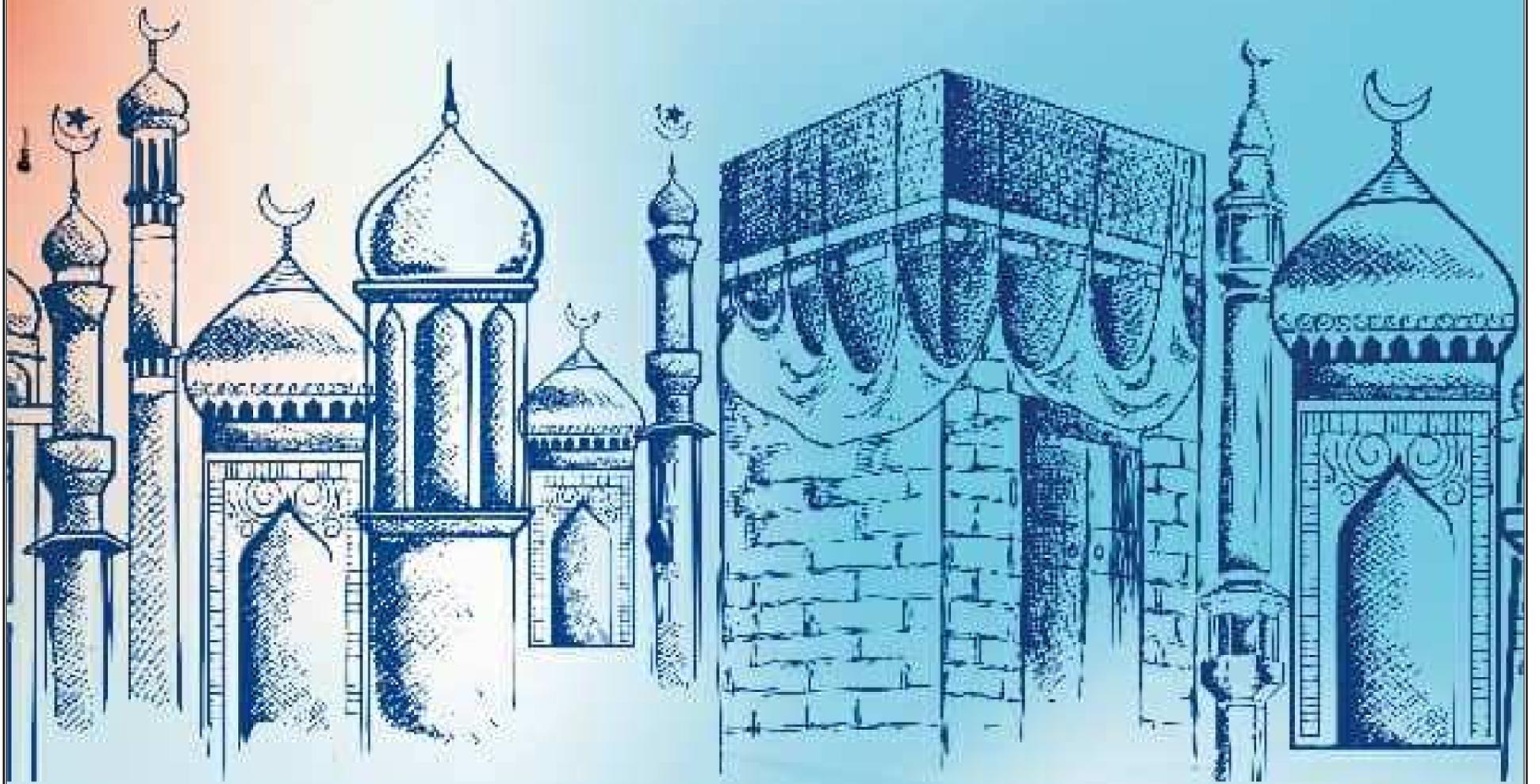
La présence de tous est indispensable.

Fait à Lomé, le 25 MARS 2024

Le président  
  
Yago YABRE



# Bon mois de *Ramadan*



**La Banque Autrement**

<https://togo.coris.bank>





Nous  
vous  
devons  
un **service**  
de **qualité** !

Faites vos réclamations, remarques ou suggestions



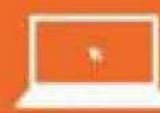
En Agence\*



22 53 62 62



MyBOA



BOAweb

reclamations@boatogo.com  
information@boatogo.com

\* Délai de traitement : 30 jours.



**BANK OF AFRICA**  
BMCE GROUP

www.boatogo.com